

AVIS DE CLASSEMENT DU COMITE DE SELECTION

SEANCE du 5 juillet 2022

en réponse à l'avis d'appel à candidatures

Cet avis est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision qui sera prise par le Directeur général de l'ARS de Normandie.

Objet : L'appel à candidatures vise la création de 5 places de Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) pour enfants, adolescents et jeunes adultes avec troubles du spectre de l'autisme (TSA) sur le territoire du Pays d'Auge Nord (Calvados).

Classement du comité de sélection : Deux dossiers ont été reçus par le secrétariat du comité de sélection d'appel à candidatures. Le classement a été établi conformément aux critères énoncés dans le cahier des charges.

Le classement retenu à l'unanimité est le suivant :

1. Association Autisme Apprendre Autrement
2. Association APAEI de la Côte Fleurie

L'avis du comité de sélection fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'ARS de Normandie.

Fait le 5 juillet 2022,

La Directrice de l'autonomie,



Déborah CVETOJEVIC